

—Pauvre enfant !... il ne vous fallait pas, je le comprends, un régime de rigueur... Au moins, mettez à profit votre expérience ; et puisque votre conversion irrite les personnes qui vous touchent de plus près, soyez pour elles meilleur que jamais.

J'exposai à Mgr di Rende mes projets.—Que comptez-vous faire ? m'avait-il demandé.—Mon foyer, lui répondis-je, est devenu le séjour de la discorde la plus violente ; je suis absolument désespéré. Nous nous séparerons, ma femme et moi, à l'amiable. En ce qui me concerne, je tiens à disparaître. J'irai finir ma triste vie dans quelque couvent pour prier et faire pénitence jusqu'à ma mort. Un de mes amis de Lyon s'occupe en ce moment de me procurer une retraite chez les Chartreux. Le nonce me dissuada de ce projet.

—Ne vous laissez pas entraîner, me dit-il, par un mouvement irréfléchi que peut-être vous regretteriez plus tard. Je crois qu'une retraite vous est en ce moment utile, mais une retraite courte, de quatre ou cinq jours au plus, le temps nécessaire pour vous rendre la paix de l'âme. Il serait fâcheux que, dans l'état d'esprit où vous vous trouvez vous prissiez une résolution définitive. D'ailleurs vous n'avez pas le droit de vous séparer de votre petite famille ; c'est vous qui avez apporté l'irrégularité à votre foyer ; en subissant l'impiété aujourd'hui, vous ferez une réelle pénitence... Et pourquoi Dieu, qui a été si miséricordieux pour vous, n'ouvrirait-il pas un jour les yeux à ceux qui vous sont chers comme il vous les a ouverts à vous-même ?... Priez, priez ; soyez bon, charitable, patient ; aimez votre famille de tout votre cœur ; votre femme et vos enfants finiront bien par comprendre que l'Eglise ne leur a pas enlevé une parcelle de votre affection, et, la grâce de Dieu aidant, cette épreuve, qui, en somme, est juste et méritée, ne durera pas toujours.

Je remerciai vivement Mgr di Rende pour ces consolantes paroles et je tombai à ses pieds.—Monsieur, lui dis-je, que le Saint-Siège reçoive, en votre personne, l'expression de mon sincère repentir pour le passé, et l'hommage de ma soumission respectueuse et sans réserve pour le présent et l'avenir !

Son Excellence me bénit et me releva aussitôt.—Maintenant, mon ami, fit-il, embrasons-nous, comme entre père et fils. Je me jetai dans ses bras.

Le 31 août, j'entrai, pour quatre jours, dans une maison de retraite religieuse située aux environs de Paris. Il me tardait d'être admis au tribunal de la pénitence.

Il est vrai que mes anciens collègues de la Ligue prétendaient savoir que je me confessais et que je communiais depuis quelques mois déjà. Malheureusement pour moi, il n'en était pas ainsi, et les libres-penseurs avaient, une fois de plus, parlé de ce qu'ils ignoraient absolument. Je fus admis à la confession le 1er septembre seulement. Je passai trois jours dans la méditation et la prière, et le 4 septembre, le R. P. C<sup>\*\*\*</sup>, muni de pleins pouvoirs, me donna l'absolution.